



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Faillite lors d'un concordat

Date de publication: SHAB 15.01.2024

Publications supplémentaires: KABVD 19.01.2024

Visible par le public jusqu'au: 15.04.2024

Numéro de publication: NA05-0000000239

Entité de publication

Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois, Rue du Simplon 22, 1800 Vevey

Faillite lors d'un concordat Lavaux Capital SA

Débiteurs:

Lavaux Capital SA
CHE-411.837.027
En Métraude 12
1073 Savigny

Par décision rendue le 12.01.2024, le Président du Tribunal prend acte du retrait de la requête d'ajournement de faillite, révoque l'ajournement de faillite et l'effet suspensif accordés à Lavaux Capital SA, prononce la faillite de Lavaux Capital SA avec effet au 12.01.2024 à 12h00, relève Pascal Stouder, aab, de sa mission de curateur et annule l'audience fixée au 16.01.2024.

Date de l'ouverture de la faillite : 12.01.2024

Remarques juridiques:

Publication selon l'art. 296b LP.

Remarques juridiques complémentaires:

Décision rendue sous forme de dispositif. Les parties peuvent en requérir sa motivation dans un délai de 10 jours après publication, à défaut de quoi elle deviendra définitive.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 26.01.2024

Point de contact:

Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois,
Rue du Simplon 22,
1800 Vevey